

## RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL

-----

**OBJET : MOTION DEPOSEE PAR LE GROUPE NARBONNE EN  
COMMUN POUR LE RETOUR DE LA DESSERTE DE LA GARE  
DE NARBONNE PAR LES TRAINS DE NUIT.**

Le Gouvernement a dévoilé le 13 septembre dernier les mesures phares de son plan de relance. En matière de transition écologique, par les annonces sur les transports et précisément sur les trains de nuit, il s'engage à renouveler le matériel roulant pour 100 millions d'euros et à rouvrir deux lignes d'ici 2022.

Ce sont des annonces dont peuvent se féliciter les différentes organisations, les élus des territoires et les citoyens qui se mobilisent depuis plus de quatre ans. Mais cela demande à se concrétiser en développant une stratégie ambitieuse, internationale et sur le long terme.

Dans un passé récent le train de nuit faisait halte tous les soirs de 21h45 à 22h13 en gare de Narbonne dans le sens Cerbère/Paris, et de 06h30 à 07h00 dans le sens Paris/Cerbère. Le financement par le Conseil Régional Occitanie a permis son retour entre Paris et Cerbère et inversement, mais la SNCF a fait le choix de supprimer l'arrêt dans notre ville de Narbonne.

Ce train de nuit participait au désenclavement de notre territoire, au sens du Service Public et de l'égalité de traitement des citoyens. De même, contrairement au bus et à l'avion, il représente une alternative peu énergivore et peu émettrice de Gaz à Effet de Serre.

Par ailleurs, à défaut de la construction d'une ligne à grande vitesse desservant Narbonne depuis la capitale et les métropoles françaises, le retour de la desserte jouerait un rôle indispensable à l'économie de la ville, de l'agglomération et du département, notamment dans le domaine touristique. Tout comme cela permettrait aux voyageurs de se rendre à Paris de façon confortable, économique, en profitant de la nuit pour voyager.

Enfin, nous considérons qu'au regard des enjeux environnementaux, il ne s'agit pas de maintenir seulement l'existant, mais d'obtenir un changement d'attitude de la SNCF pour relancer une activité de transport ferroviaire de voyageurs et de marchandises en prenant en compte les attentes des citoyens et des collectivités.

Le territoire narbonnais et ses habitants ont besoin de trains de nuit, quotidiens vers Paris, mais aussi Vintimille, Genève ou Strasbourg.

Notre conseil municipal demande à Madame la Ministre de la Transition écologique et à son Ministre délégué chargé des Transports, le retour du train de nuit et son redéploiement en service quotidien en gare de Narbonne dans les plus brefs délais.

Aussi, il est proposé d'approuver la présente motion.